

Conditions de l'action palettes 5+1 printemps 2026

Généralités

1. Pendant la période de l'action, **du 16 février 2026 au 31 mars 2026 inclus**, les installateurs CVC agréés ont droit à une chaudière gratuite à **l'achat en gros de 5 chaudières** de type GC5300i (toutes variantes de produit) ou à **l'achat en gros de 5 chaudières** de type GC7700i (toutes variantes de produit). Les 5 chaudières doivent être du même type de produit.

L'achat des 5 appareils (5 chaudières GC5300i ou 5 chaudières GC7700i) doit être effectué en une seule commande.

À l'achat de **5 chaudières Condens 5300i**, vous recevrez une chaudière **GC5300i combi 20/30 gratuite** (numéro d'article : 7736903017). À l'achat de **5 chaudières Condens 7700i**, vous recevrez une chaudière **GC7700i combi 30/35 gratuite** (numéro d'article : 7736902434).

2. Les appareils suivants font partie de l'action :

Condens 7700i W	7736902475, 7736902434, 7736902441, 7736902435, 7736902442, 7736902477, 7736902484, 7736902436, 7736902443, 7736902437
Condens 5300i W, WT, WM, solar	7736903017, 7736902517, 7736902516, 7736902518, 7716701569, 7716701573, 7738101005, 7738101003, 7738101004

3. L'appareil de l'action doit être acheté pendant la période de l'action auprès d'un grossiste CVC en Belgique par un installateur de chauffage agréé, établi et enregistré en Belgique.
4. L'achat de 5 appareils (5x GC5300i ou 5x GC7700i) doit être effectué en une seule commande.
5. L'installateur envoie la facture d'achat au plus tard une semaine après la fin de l'action à Bosch Home Comfort – via tools@be.bosch.com - en biffant les prix d'achat. La date de commande, le nombre d'appareils achetés et le type d'appareils doivent être clairement visibles sur la facture.
6. L'action n'est pas cumulable avec des conditions de chantier ou de projet.

7. Cette action n'a aucune influence sur les enregistrements d'installations dans le Partner Portal, ni sur les points dans le Partner Portal. Les installateurs disposant d'un compte Partner Portal peuvent enregistrer les appareils achetés comme d'habitude.
8. Après vérification de la facture, Bosch Home Comfort passera une commande pour envoyer l'appareil gratuit (GC5300i 20/30 ou GC7700i 30/35). La **livraison aura lieu après la période de l'action, entre le 15 avril 2026 et le 31 mai 2026**. La livraison sera effectuée à l'adresse de l'entreprise d'installation connue de nos services.

Autres dispositions

9. Cette action promotionnelle temporaire est organisée par Bosch Thermotechnology sa, Zandvoortstraat 47, 2800 Malines.
10. L'action est uniquement valable sur les produits de l'action achetés en Belgique.
11. Bosch Home Comfort n'est pas responsable de la disponibilité des produits de l'action chez les intermédiaires. Si les produits de l'action ne sont pas en stock pendant la période de l'action, il ne sera pas possible de participer à cette action après la période de l'action.
12. La participation à l'action est réservée aux installateurs HVAC agréés.
13. En participant à cette action, les participants acceptent les conditions de l'action.
14. En participant à cette action, les participants fournissent des données personnelles et professionnelles qui seront incluses dans un fichier de Bosch Home Comfort. Le traitement des données personnelles par Bosch Home Comfort sera confidentiel et conforme à la législation GDPR.
15. Bosch Home Comfort est en droit à tout moment d'exclure des participants de l'action, sans avoir à motiver cette décision et sans que cela ne donne lieu à un droit ou à une prétention du participant concerné à une indemnisation, un produit de remplacement ou une action, sous quelque forme que ce soit.
16. Bosch Home Comfort n'accepte aucune responsabilité pour les informations incomplètes et/ou incorrectes fournies par des tiers concernant l'action et/ou les conditions de l'action.
17. Bosch Home Comfort n'est pas responsable d'une communication erronée ou incomplète des données par le participant. Aucun droit ne peut être tiré

d'erreurs de frappe, d'impression ou autres.

18. Bosch Home Comfort et les tiers qu'elle a engagés ne peuvent être tenus responsables par (ou au nom de) l'acheteur pour tout dommage et/ou coût, direct ou indirect, causé par ou lié de quelque manière que ce soit à cette action.
19. Bosch Home Comfort se réserve le droit de modifier les conditions de l'action entre-temps ou de mettre fin à l'action plus tôt. En cas de modification ou de résiliation, Bosch Home Comfort n'est tenu à aucune indemnisation ou action de remplacement, sous quelque forme que ce soit.
20. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet de ces conditions de l'action. Si, pour quelque raison que ce soit, un litige survient entre un participant et Bosch Home Comfort, la décision de ce dernier est contraignante.
21. Le droit belge est applicable à l'action.

Pour toute question concernant cette action, vous pouvez vous adresser à marketing@be.bosch.com.